

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PAIX DE L'ABONNEMENT :
(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERCTIONS ET AVIS.
Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés.

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 412

LUNDI ET MARDI.

1^{er} ET 2 AOUT 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 31 juillet.

INVENTION FISCALE DE M. DUVIVIER.

M. Duvivier, pendant son règne fort court, a trouvé moyen d'enchérir sur la fiscalité du gouvernement hollandais. Sous le sceptre paternel du roi Guillaume, les journalistes avaient obtenu de pouvoir expédier des épreuves non timbrées en échange aux journaux de province et de l'étranger. Le motif de cette exception à la loi du timbre est facile à comprendre! les propriétaires des journaux ne recueillent point de bénéfices de ces échanges, et la loi fiscale ne doit frapper que sur un revenu. M. Duvivier en a jugé autrement; il a donc défendu aux postes d'expédier des épreuves, et ordonné de saisir celles qui seraient présentées.

Nous n'avons pas réclamé jusqu'à ce jour contre l'exagération du prix du timbre des journaux, cet impôt odieux qui fut inventé par le roi Guillaume pour frapper la presse au cœur, pour empêcher la manifestation de l'opinion publique et les progrès de la liberté; nous n'avons pas réclamé, disons-nous, parce que nous sentons que l'heure n'est pas venue de diminuer les ressources de l'état, et que les impôts, quels qu'ils soient, doivent être conservés tant que la patrie est en danger: mais nous ne devons pas nous attendre à voir les rigueurs du fisc se porter justement sur les lois destinées à gêner l'émission de la pensée. Evidemment M. Duvivier s'est trompé d'époque, et nous espérons que M. Coghén fera preuve de bon sens, en mettant à néant la circulaire de son prédécesseur par *interim*. Au rest, nous sommes résolus à avoir raison de cette injustice, et nous reviendrons. (Indép.)

— On lit dans le *Journal de La Haye*:

La revue passée par S. M., le 23, au camp de Reyen, a fourni au roi l'occasion de connaître l'esprit qui anime toute l'armée. Parmi les traits qu'on cite et qui mériteraient tous d'être rappelés, il en est un surtout digne de notre attention.

Après que S. M. et S. A. R. le prince d'Orange étaient déjà parties pour Bois-le-Duc, S. A. R. le prince Frédéric fit convoquer les généraux et officiers supérieurs présents devant la tente de S. A. le duc de Saxe-Weimar. Placé au milieu du cercle que formaient autour de S. A. R. la plupart des officiers qui avaient commandé dans la matinée les troupes réunies au camp, le prince dit: « que S. M. était très-satisfaite de la bonne tenue des troupes; mais particulièrement de l'enthousiasme qu'elles avaient fait éclater et des marques multipliées d'amour, de fidélité et d'attachement, que S. M. avait reçues dans la matinée. »

« L'époque est peut-être très-prochaine, ajouta le prince, où S. M. devra faire usage de cet enthousiasme et de ce désir de se mesurer avec l'ennemi, afin de faire valoir les droits de la Hollande, les armes à la main. Lorsqu'il faudra tirer le glaive, S. M. compte trouver dans l'armée les mêmes témoignages d'amour et de fidélité. »

Ce peu de paroles, prononcées avec une émotion visible, produisit la plus profonde impression sur tous les assistants, et des larmes que faisait couler un sublime sentiment de patriotisme tombèrent des yeux de nos vieux braves. Le général Van Geen ayant pris la parole, remercia S. A. R. au nom des officiers présents du compliment flatteur qui venait de leur être adressé de la part de S. M., et ajouta vivement: « que S. M. ne se verrait pas trompée dans son attente; qu'il pria le prince d'être auprès de son auguste père l'interprète des sentiments de l'armée; que tous, se rappelant leurs sermens, se dévouaient de nouveau dans ce moment solennel à la cause du roi et de la patrie, prêts qu'ils étaient à verser leur sang pour cette cause: V. A. R., s'écria le brave général, peut assurer le roi et la patrie entière que nous ne perdrons pas un pouce de notre ancien territoire, sans qu'il ne soit acheté par le sang. Nous le jurons! » Alors tous se découvrirent, étendirent les mains, et répétèrent ces mots: *Nous le jurons!* qui, comme un feu électrique, parcoururent tous les rangs de notre armée.

L'émotion empêcha le prince de répondre immédiatement. Bientôt il reprit la parole, et dit qu'il regrettait beaucoup que S. M. n'eût pas été témoin d'une pareille scène, mais qu'il ne manquerait pas d'en faire connaître encore dans la même soirée tous les détails à S. M.

Correspondance particulière de l'*Indépendant*.

Anvers, le 30 juillet.

VOYAGE DU ROI.

Le roi, comme je vous l'ai écrit, est parti hier à sept heures et demie pour l'armée, accompagné de ses généraux.

Quelques officiers supérieurs de la garde civique ont également suivi S. M. dans sa tournée.

Le roi s'est d'abord dirigé sur Schilde, où se trouve le quartier-général

du général Tiecken de Terhove, qui y attendait S. M.; de là, par les chemins de terre, il se rendit dans la bruyère entre Saint-Job-tengoor et Saint-Antoine, et y a trouvé réunis environ 6,000 hommes de toutes armes. S. M. a fait manœuvrer les troupes pendant trois heures entières: il y a eu aussi exercice à feu. Une foule de curieux de Turnhout et des communes voisines, s'était portée sur le passage du roi pour lui manifester leur joie et leur amour pour lui. Vers cinq heures, S. M. était de retour au faubourg de la ville, élégamment orné par les habitans; le roi prit alors par les glacis de la ville pour visiter les fortifications, le fort du Nord et les batteries qui longent la côte pour défendre l'entrée de l'Escaut. S. M. revint ensuite en ville pour dîner; plusieurs membres de l'autorité ont été admis à la table du roi. Un concert avait lieu à la Salle des Variétés, et une fête champêtre était préparée à la Société Philharmonique. S. M. a bien voulu honorer ces réunions de sa présence, et a parlé à plusieurs dames qui ont admiré son amabilité.

Avant-hier, le roi a visité l'église cathédrale; il est fâché qu'il n'ait pu voir les beaux tableaux de Rubens, qui sont encore couverts et mis à l'abri de la bombe. Le roi s'est aussi rendu à l'arsenal et entrepôt incendiés. Il a paru bien affligé en voyant ces débris de notre commerce. A cette occasion, parlant de la citadelle, le roi dit que c'était un monument du despotisme bâti par le duc d'Albe, qu'il est certain que lui ni ses descendans n'en auraient jamais besoin contre le peuple et qu'il fallait l'abattre.

Sa Majesté est partie à huit heures ce matin pour la capitale.

Ostende, 29 juillet.

Le schooner français l'*Elbe*, capitaine Royer, venant de Hambourg, et chargé de 15,000 fusils pour le gouvernement belge, s'est présenté il y a quelques jours pour entrer dans le port; mais arrivant d'un endroit suspect, il a dû reprendre le large, après avoir été bien surveillé pendant tout le temps qu'il a été à proximité d'Ostende. Comme ses papiers sont très-satisfaisants, il est probable que ce navire pourra entrer sous peu de jours et le débarquement s'opérer de suite. Sous peu, un second envoi de 16,000 fusils, venant du nord, arrivera ici. 30,000 autres sont annoncés, et ne doivent pas tarder à nous parvenir.

NAMUR, 1^{er} août.

DU DISCOURS DE LOUIS-PHILIPPE.

(Suite.)

Les discours de presque tous les souverains à l'ouverture des chambres ont eu un air de ressemblance. *Le système des impôts doit être amélioré. Les relations avec les puissances voisines sont amicales. Le commerce va fleurir, etc.* L'année s'écoule et souvent accomplit à peine la moitié de ces espérances et de ces promesses. C'est ce que nous appelons, vulgairement parlant, *dorer la pillule* aux peuples: cependant, le budget n'en est pas moins enflé: les prodigalités ministérielles moins révoltantes, les banqueroutes des négocians moins fréquentes; enfin, ces pauvres peuples ne paient pas moins. Depuis le monarque jusqu'au dernier commis de ministère, les mêmes mots servent constamment aux mêmes choses.

Louis-Philippe, qui se flatte d'un désarmement général, avance à tort que les gouvernemens de l'Europe en sentent la nécessité, quand, au contraire, elle est pour ces derniers de se tenir sur la défensive, en attendant le jour où ils pourront envahir la France et la revendre au fantôme de Henri V, enveloppé du manteau de Charles X, au prix de huit années d'exploitation de ses florissantes provinces, de la honte de ses habitans, de la dévastation de leurs musées et de l'anéantissement de la gloire nationale. Ce désarmement est à nos yeux une utopie. Poursuivons:

« Depuis la révolution de juillet, la France a repris le rang qui lui appartient. Rien désormais ne saurait le lui ravir. » Sans contredit, elle a reconquis un rang digne d'elle; mais saura-t-elle le conserver? nous en doutons avec peine, à moins que le système *Sébastieni-Perrier* ne cesse de diriger la conduite du Palais-Royal, système absurde prêchant l'immobilité au milieu d'un besoin universel d'agitation, qui demande, avant de s'arrêter, la liberté européenne sur des bases larges et libérales. Les démonstrations de Louis-Philippe évoquant processionnellement les pâles souvenirs de juillet, ont cessé d'émouvoir les cœurs des vrais patriotes. Ces souvenirs ressemblent maintenant aux vieilles tapisseries d'anniversaires publics, qui disparaissent le lendemain, jusqu'à la nouvelle solennité.

Le roi des Français désire arrêter en Pologne l'effusion du sang: cette pensée, quoique tardive, est généreuse. Si les puissances ne s'empressaient d'intervenir, les sympathies populaires s'en chargeraient. On craint d'un autre côté, que la lutte se prolongeant, les nations, d'un commun accord, se liguent pour renverser le temple profane de la *Sainte-Alliance* et former cette société que Lafayette a prédite. Que feraient alors les rois absolus? Où puiseraient-ils ces trésors corrup-

teurs et ces soldats-machines aveugles de leurs caprices si les sujets retireraient leurs bourses et leurs bras protecteurs? Que deviendraient-ils, si les hommes également unis et éclairés opposaient une force d'inertie à la volonté d'un seul homme?

L'intervention en faveur de la Pologne, d'abord officieuse, ne pourrait-elle devenir officielle. Dès qu'elle tombera dans les filets de la diplomatie, nous le prédisons hautement, la patrie classique de l'héroïsme sera la terre des protocoles. Sous le prétexte spécieux d'arrêter les serfs du potentat féodal de la Russie, on démoralisera les guerriers polonais, la trahison se glissera dans leurs rangs, des conspirations véritables ou supposées rempliront l'enceinte des tribunaux; le généralissime lui-même ira peut-être grossir la liste des suspects, et un prince étranger se présentera en pacificateur. Si c'est le fils aîné de Guillaume, désigné, dit-on, aux cinq cabinets, l'empereur Nicolas pourra s'applaudir secrètement de régner encore sur ses états révoltés sous le nom d'un lieutenant-général revêtu de la pourpre. M***.

(Communiqué.)

A l'occasion de l'arrivée de S. M. et de son séjour dans nos murs, nous croyons utile d'appeler l'attention de l'administration communale sur la nécessité de l'observation rigoureuse des défenses faites par les lois et règlements de tirer des coups de fusils, pistolets, pétards, etc., sur la voie publique. En effet, dans les circonstances, il pourrait résulter de la violation de ces lois de graves inconvénients et même des malheurs. La foule qui se pressera autour du souverain sera considérable, et beaucoup de chevaux servant aux personnes appelées à faire partie de son cortège, ne sont nullement habitués aux détonations des armes à feu ou des artifices. Sans doute, il ne faut mettre aucun obstacle à la manifestation de la joie publique, pourvu toutefois qu'elle ne compromette pas la sûreté des citoyens. (Communiqué.)

— Nous avons envoyé hier, à Louvain, les souscriptions montant à 255 fr. 75 centimes, reçues jusqu'au 31 juillet, pour les pauvres Irlandais.

La souscription reste ouverte à notre bureau.

— L'armée de la Meuse, sous les ordres du général Daine, va camper dans les premiers jours d'août dans les bruyères près de Mechelen.

L'armée de l'Escaut, sous les ordres du général Ticken de Terhove, va camper à la même époque, entre Westmael et la route de Brecht, en avant de St-Job-ten-Goor.

— La France Nouvelle, journal avoué du ministère français, reproduit l'article du *Moniteur Belge*, sur la démolition des forteresses, et ajoute la note suivante:

« La France a fait assez de sacrifices pour conserver la paix; il n'est pas possible que les forteresses belges soient là prêtes à la menacer, au nom de quelque puissance que ce soit. Quand un roi tel que Louis-Philippe converse avec la nation sur un point d'honneur et d'utilité nationale, il n'émet pas seulement des vœux, il prend une décision; il dit ce qui sera. Nous ne doutons pas que le roi des Belges ne comprenne que la France ne peut être traitée en vaincue par lui; de même qu'elle ne veut pas agir envers lui en victorieuse. »

— On lit dans le *Politique*, journal de Liège:

Les préparatifs que l'on fait ici pour l'arrivée et le séjour du roi ont de quoi réjouir tous ceux qui aiment les fêtes populaires. Illuminations, concerts en plein air, arcs de triomphe, guirlandes de fleurs, rien ne manquera. Espérons aussi qu'à travers les démonstrations d'allégresse, la vérité et les bons conseils sauront se faire jour. Sans doute les citoyens qui auront l'honneur de parler à Sa Majesté lui feront entendre un langage loyal et sans aucun déguisement: il ne s'agit pas ici de se renfermer dans les banalités de cour, dans les phrases d'une étiquette puérile, il faut lui exposer franchement la vérité quelle qu'elle soit, lui découvrir les plaies de l'industrie, lui indiquer les remèdes qu'il semble utile d'employer, lui désigner enfin toutes les améliorations que réclame notre province. Les discours qu'on prononcera dans deux circonstances récentes notre respectable bourgmestre et M. le gouverneur d'Anvers, doivent servir d'exemple à ceux qui vont être appelés à complimenter le monarque.

Léopold voyage pour connaître l'état du pays et non point pour étaler une vaine pompe aux yeux du peuple qui souffre. Qu'on n'oublie pas que des réticences pourraient être coupables, et qu'éclairer le roi, c'est le servir.

— Les journaux allemands ne parlent pas du bombardement de Varsovie, dont la nouvelle aurait été apportée à Bruxelles par une prétendue lettre de Leipsig.

— Les lettres de Varsovie démentent la nouvelle du passage de la Vistule près de Plock. Le projet a été abandonné, attendu que la garnison de Modlin a fait une vive démonstration pour s'y opposer. Les Russes, en se retirant, ont été poursuivis à outrance par les Polonais qui leur ont enlevé des bagages et des munitions. La guerre devient de plus en plus nationale. Les paysans polonais cachés dans les bois tuent tous les trainards russes. L'humanité frémit des scènes d'horreur qui se commettent de part et d'autre. A Varsovie, la population entière s'appête à faire une défense désespérée.

On sent la nécessité d'entourer d'un cordon sanitaire le point des frontières prussiennes, occupées par le corps de Gielgud qu'on vient de désarmer. (Gazette d'Augsbourg.)

— Le gouvernement britannique vient d'informer officiellement notre gouvernement, par l'intermédiaire de son consul résidant à Anvers, que le rapport qui s'est propagé sur l'apparition du choléra-morbus en Angleterre est dénué de fondement.

— C'était un faux bruit que celui de la prise de Venloo par les Hollandais. Nous recevons une lettre datée de cette ville, qui annonce

que la garnison belge a encore été renforcée de 200 hommes, le 13 de ce mois, et que l'esprit des habitans est on ne peut plus hostile aux Hollandais.

(Courrier.)

— Aux termes de la constitution, les séances du sénat doivent être publiques comme celles de la chambre des représentants. Nous n'avons pas encore entendu dire qu'on s'occupât à préparer un local pour le sénat, et cependant il doit se réunir en session à cinq semaines d'ici.

(Idem.)

— Beaucoup de volontaires de la légion belge-parisienne qui n'ont pas voulu prendre d'engagement pour un temps déterminé dans la nouvelle armée de la Belgique, rentrent en France; il en est passé un peloton à Valenciennes, mercredi, 27 juillet.

— Un journal étranger garantit l'exactitude de la liste suivante des victimes de la tyrannie de don Miguel:

Emprisonnés pour délits politiques, à Lisbonne, 3,600; dans le fort Saint-Julien, 800; à Peniche, 400; à Cascaes, Belem et Trasarria, 300; à bord des pontons du Tage, 600; à bord à Oporto, 2,000; dans les diverses prisons de Tralos-Montès, 1,200; dans la province de Douro-el-Minho, 2,000; de Boira, 5,000; Estramadura, 3,000; Alentejo, 5,000; des Algarves, 1,200.

Transportés à Angola, 400; à Capoverde et autres îles, 500; à Cabinda Mozambique, 700.

Emigrés à Terceira, 7,000; au Brésil, 2,000; en Angleterre, 800; en France, 1,800; dans les Pays-Bas, 1,100; dans les autres parties de l'Europe, 1,000. — Total, 40,000.

EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 29 juillet.

LA POLOGNE ET LES ROIS DE L'EUROPE.

Grâces au Ciel et au génie qui préside aux destinées des peuples, M. Sébastiani ne viendra plus nous annoncer à la tribune que la Pologne est destinée à périr. Elle est sauvée! Que la France, que tous les peuples élèvent un cri d'allégresse! La liberté est impérissable. Le géant du Nord est abattu; le plus ferme appui du despotisme est renversé. La victoire de la Pologne porte un dernier coup à la sainte-alliance.

Quels peuples pourraient hésiter désormais à briser le joug qui pèse sur leurs têtes? Quelle crainte les arrêterait? Les rois chercheraient vainement à retenir dans leurs mains ce pouvoir qui leur a échappé déjà; la Pologne en tenant abattu à ses pieds celui qui balançait dans ses mains les destinées des nations, les livre tous à la merci de leurs sujets, qui bientôt les fouleront impunément à leurs pieds.

Où donc les rois chercheraient-ils à ressaisir leur pouvoir? En Pologne? Elle les a vaincus tous en écrasant le despote du Nord. — En Belgique? Ils ont subi la loi du congrès. — En France? — N'osant pas l'attaquer, ils ont médité de tromper et de surprendre leurs propres états? Mais partout les peuples ont témoigné leur sympathie pour le mouvement régénérateur qui a commencé en juillet. Dans presque tous les états on a vu éclater des insurrections qui ont tourné au profit des peuples; même dans cette malheureuse Italie, où le despotisme, vainqueur sans efforts, exerce tous les jours encore sa stupide férocité. Ces potences, ces échafauds sanglants qu'il a dressés, ont fait apprécier la prétendue modération dont il se vante devant l'ennemi qu'il redoute. Les crimes des rois font haïr leurs auteurs, et ne sauraient les faire craindre.

Et qu'ils ne cherchent pas un appui dans leurs soldats! l'on ne saurait assez le redire: les masses armées sont devenues intelligentes: elles connaissent la liberté et veulent en jouir. (Tribune.)

Le 29 juillet a été célébré avec un enthousiasme auquel on osait à peine s'attendre.

Vers midi, le roi s'est présenté au milieu de la foule des citoyens, et devant le front de la garde nationale, il a annoncé que la Pologne venait de triompher encore une fois, de remporter une grande et éclatante victoire. A cette nouvelle, transmise de la bouche même du roi, qui s'est écrié lui-même avec entrainement: *Vivent les Polonais!* les cris de *Vive la Pologne!* répandus en un instant depuis la Bastille jusqu'au Temple de la Gloire, ont duré tout une partie du jour, et ils retentissent encore dans toutes les rues illuminées avec une profusion dont il n'était pas encore d'exemple. (Temps.)

On ignore encore les détails de la victoire des Polonais annoncée par le roi à la revue d'aujourd'hui. Une lettre de Metz du 27 porte qu'un courrier arrivé de Francfort avait apporté la nouvelle d'une bataille où les Polonais auraient pris 80 pièces de canon, fait 15,000 prisonniers, et coupé un corps d'armée russe du reste de l'armée. Cet avantage a été dû sans doute en partie au général Chrzanowski qui commandait sur la rive droite, ayant en tête le corps du général Rudiger, et qui avait déjà opéré avec succès dans la journée du 13. A cette époque, l'armée principale commandée par le maréchal Paskévitch, qui se trouvait sur la rive gauche de la Vistule, avait été coupée des frontières prussiennes par un mouvement de Chrzanowski, qui avait jeté des corps de troupes considérables du côté de Modlin. Cette manœuvre était devenue nécessaire par la révoltante partialité du gouvernement prussien, qui faisait passer aux Russes des armes et des munitions, tandis qu'il arrêtait tous les convois destinés aux Polonais. La défaite d'un des deux corps commandés par Rudiger et Paskévitch doit faire manquer tout le plan du nouveau général en chef, qui consistait à prendre Varsovie en tête et à revers, plan bien conçu qui rendait

inutiles les formidables retranchemens élevés à Praga, et pouvait amener la reddition de la ville en l'empêchant de s'approvisionner sur la rive gauche, d'où elle tire maintenant toutes ses subsistances.

On parlait aussi beaucoup d'une insurrection qui aurait éclaté dans la Hongrie, en faveur de la Pologne. (Temps.)

Dans la soirée d'avant-hier, le roi, accompagné du duc d'Orléans, de M. Casimir Périer, de M. d'Argout et de M. le maréchal Soult, est allé rendre visite à l'ex-empereur du Brésil. M. Casimir Périer était porteur des insignes du grand cordon de la Légion d'Honneur, que S. M. a offerte à l'empereur don Pedro.

— A Francfort, il y a eu des troubles au sujet d'une actrice, du moins l'actrice a servi de prétexte. On s'est battu non-seulement au parterre, mais aussi sur la place, en dehors du spectacle. Quelques soldats ont été maltraités.

— Nous ferons remarquer, sans y attacher beaucoup d'importance, que, dans les parades des Champs-Élysées, tous les battus portaient l'uniforme autrichien. (Globe.)

— On a découvert dans les environs d'Aix en Provence un gisement de pierres lithographiques que l'on dit être d'une excellente qualité.

ITALIE. — Bologne, 12 juillet.

Notification du prolegat de la ville et province de Bologne :

« Les troupes de S. M. l'empereur d'Autriche sont au moment d'évacuer la province de Bologne.

« Le gouvernement n'hésite pas de confier la garde de cette ville à la garde civique, qui, comme autrefois, a bien mérité de la patrie, et qui saura conserver dignement et même augmenter son antique réputation.

« Chaque citoyen étant intéressé spécialement à coopérer à la conservation des personnes et des propriétés, regardera comme un devoir de concourir, non seulement de bonne volonté, mais encore avec un soin infatigable et efficace, à un but aussi salutaire et d'une utilité si universelle.

« Vous justifierez certainement, vous tous, excellens Bolognais, la confiance que vous témoigne le gouvernement, en prouvant que pour maintenir parmi vous la tranquillité et l'ordre public, il suffit de votre excellent caractère, de votre amour pour la concorde et surtout du juste sentiment de votre propre dignité.

« Bologne, au palais public, le 12 juillet 1831. »

AUTRICHE. — Vienne, 22 juillet.

Selon des lettres de Pesth, en date du 18 de ce mois, que nous tenons de recevoir directement, il y a eu, la veille, des désordres parmi une partie de la population, laquelle voulait s'opposer aux mesures préventives prises contre la propagation du choléra. Une troupe d'étudiants, criant : *nints choléra* (point de choléra), conduisait le rassemblement de mécontents qui, entr'autres excès, chassa avec violence la garde de deux maisons cernées. Sur l'ordre de l'archiduc palatin, le pont de bateaux formant la communication avec Bude et la rive droite du Danube fut replacé, ce qui a produit un si bon effet que la tranquillité se rétablit de suite, et la multitude y passa en poussant des cris de joie. La nuit s'écoula dans une parfaite tranquillité, et le lendemain elle ne fut plus aucunement troublée. Les individus sans travail ont été admis à l'hôtel de ville pour leur procurer de l'occupation. (Voilà le véritable contenu de la lettre; elle prouve que les bruits exagérés qui ont concouru ici à ce sujet, sont dénués de fondement. (Gazette universelle.)

— L'Observateur Autrichien donne l'extrait suivant de la Gazette de Presbourg, du 19 :

Les ordres de S. M., relatifs à la séparation de la Hongrie d'avec les autres états d'Allemagne, ont été mis à exécution, vendredi, 15, par l'établissement d'un cordon militaire le long des frontières, et à partir de ce jour il ne sera permis à qui que ce soit, de la rive gauche du Danube, ni même de Presbourg, de passer par Wolfsthal et Neudorf, deux stations frontières qui nous avoisinent.

Nouvelles de Pologne.

Varsovie, 21 juillet.

La Gazette d'Etat disait hier que les Russes n'avaient pas encore achevé, le 17 du courant, les ponts en-deçà de Nifzewo; mais la tête du pont était déjà fortifiée. Quatre cents hommes tout au plus étaient sur la rive gauche. Les cosaques ne s'étaient pas avancés au-delà de Wlowlawek. Les avantages obtenus par la victoire du général Chrzanowski paraissent plus importants qu'on ne l'avait cru au commencement, car tous les jours on amène de nouveaux prisonniers. Les pluies ont empêché de manœuvrer. Cependant hier, 18, quelques événemens doivent avoir eu lieu. Une forte canonnade a été entendue dans les environs de Latowicz.

La Gazette d'Etat disait hier : Les Russes ont abandonné, le 18, les fortifications qu'ils avaient élevées vis-à-vis du pont en-deçà de Nifzawo et se sont retirés sur la rive droite de la Vistule. Les paysans ont fait prisonniers plusieurs cosaques qui s'étaient éloignés à trois milles de la Vistule. Les mêmes feuilles disent qu'il est déjà arrivé à Varsovie 1,500 prisonniers faits sur le corps du général Gollowin, que ce général a fait sa retraite à l'autre côté du Bug, et qu'il rassemble le reste de son corps dans les environs de Biala en-deçà de Siedlee. La canonnade qu'on entendait le 18, vient, d'après le Courrier de Varsovie, du corps du général Rudiger, qui devait être aux prises avec les Polonais en-deçà de la Wieperz pour leur empêcher le passage de cette rivière.

On lit dans la Gazette de Varsovie, sous la date d'hier : On n'a rien appris sur les mouvemens de notre armée que ce que nous avons publié. Quant aux opérations de l'armée russe, il paraît que le passage sur la rive gauche de la Vistule n'est pas encore terminé.

Le grand-duc Michel s'est rendu sur cette rive pour choisir un endroit propre à établir un camp.

Le Courrier de Varsovie donne l'extrait suivant d'une lettre de Ploesko, en date du 14 :

Le 7 au soir, l'avant-garde russe, composée de cosaques, entra en même temps à Bilsk, Drokin et Ploesko; elle venait dans la direction de Plonsk. Le lendemain les Cosaques sortirent de Bilsk et se rendirent sur la route de Dobrzn; l'armée principale les ayant suivis deux ou trois jours après vers la Vistule. Paskewitz établit son quartier-général à Ploesko, et le grand-duc Michel à Aszenow.

Le 10, quelques patrouilles polonaises se montrèrent dans les environs de Plonsk, près de Gora et de Raionz, jusqu'à Droblin, où ils prirent quatre officiers russes. D'après cela, le quartier-général russe se transporta de Ploesko à Parzem. Le 13, l'arrière-garde abandonna Ploesko et les environs, et toute l'armée campa dans le district de Ligno, sur la ligne qui traverse la route de Ploesko à Jassien jusqu'à la Vistule.

Le 14, le quartier-général fut établi à Dobrzn; le même jour on était à Ploesko dans de grandes inquiétudes sur ce qui en résulterait.

On dit que l'armée russe est forte de 100 mille hommes, les Polonais croient qu'elle n'en va qu'à 50 mille, dont la plus grande partie est de la cavalerie. Il y aura avec eux une grande quantité de canons. On voyait marcher sur les hauteurs de Ploesko plusieurs régimens polonais se dirigeant vers Wlowlawek. Les Russes ont montré beaucoup de ménagemens envers les habitans de Ploesko.

Le commandant en chef des forces nationales a écrit à S. M. le roi de Prusse, la lettre ci-dessous, à laquelle le roi a répondu qu'il ne pouvait prendre en considération aucune demande faite par une autorité que les circonstances politiques ne permettaient pas de reconnaître, et qui n'était pas avouée par l'empereur Nicolas.

« Sire,

« Je ne me hasarderais pas à vous écrire, si je n'espérais que vous daignerez reconnaître mon titre de commandant en chef des forces nationales polonaises, et si l'importance de l'objet, que mon devoir me prescrit de vous soumettre, ne m'y autorisait suffisamment. Depuis l'avènement de votre majesté au trône, elle n'a cessé de donner des preuves éclatantes de justice et de loyauté dans son gouvernement paternel; la confiance que ses hautes vertus m'inspirent est déjà un adoucissement aux chagrins et aux vexations que les autorités civiles et militaires de votre majesté m'ont fait éprouver. Vous avez reconnu, sire, de concert avec les autres puissances, le principe de non-intervention, et on ne peut pas douter que les ministres de votre majesté n'aient reçu des ordres en harmonie avec votre royale volonté; c'est pourquoi l'armée polonaise n'a pas le droit de se plaindre de votre majesté, mais elle a celui de porter ses plaintes devant elle.

« Nous sommes tous les jours, l'armée et moi, témoins oculaires, qu'au mépris de l'assurance que votre majesté a daigné donner de garder la neutralité à l'égard de la Pologne, les autorités civiles et militaires des frontières ne se bornent pas à violer visiblement la neutralité, mais la bienveillance qu'ils témoignent à l'armée russe et les secours de toute espèce qu'ils lui procurent, sont peut-être la seule cause qui ait préservé les Russes de la nécessité de s'éloigner.

« 1° Les Russes reçoivent des magasins de Thorn, des subsistances que leur sont fournies par les autorités de cette ville et des environs.

« 2° Des artilleurs prussiens ont été envoyés à l'armée russe pour être employés contre nous.

« 3° L'armée russe reçoit des munitions des forteresses prussiennes.

« 4° Beaucoup de régimens russes sont complétés en Prusse.

« 5° Un ingénieur prussien (Kwidzyn) a été employé à la construction d'un pont sur la Vistule, près Zlasorya, pour le passage des Russes, et les matériaux en ont été fournis par la Prusse.

« Je pourrais encore ajouter beaucoup d'autres circonstances qui sont de vrais commencemens d'hostilités, mais je me contente à soumettre à votre majesté les faits articulés précédemment, persuadé qu'ils suffiront pour porter V. M. à mettre un terme à un état de choses qu'elle ignorait sans doute et qui est si contraire à son équité et à sa politique.

« Je demande pardon à votre majesté d'avoir pris la liberté de lui écrire, et la supplie de prêter l'oreille à la voix de l'humanité et d'avoir quelque considération pour les faibles, que les géans ne parviendraient cependant pas à adjuer sans les secours que les autorités civiles et militaires prussiennes leur fournissent clandestinement.

« Daignez agréer, etc.

« Le généralissime de l'armée active nationale polonaise,
« Signé SKRZYŃECKI. »

RUSSIE. — Saint-Petersbourg, 16 juillet.

Le journal de Saint-Petersbourg contient ce qui suit :

On lit dans le Moniteur du 15 juin : « Dans le journal politique et littéraire de Saint-Petersbourg du 28 mai, se trouve un article qui est de telle nature qu'il rend nécessaires des explications promptes, franches et complètes. Elles ont été demandées. »

Nous sommes autorisés à déclarer que ces explications ont été données. Elles sont telles qu'une lecture attentive de l'article du 28 mai devait les faire voir. Aucune intention hostile contre la France ou son gouvernement n'a présidé à la confection de cet article, et la prévention extraordinaire de quelques journalistes parisiens pouvaient seules

trouver une pareille tendance. Aucun autre but n'était en vue que le montrer, sous leur véritable jour, les mesures que l'empereur avait jugé nécessaire de prendre pour arrêter dans ses états les progrès de l'insurrection et de réparer les maux qu'elle avait déjà occasionnés. A l'occasion de ces mesures, plusieurs feuilles publiques se sont laissées aller aux jugemens les plus injustes et les plus précipités, et aux plus odieuses injures. Jamais nous n'avons confondu le gouvernement de S. M. Louis-Philippe, et la portion sage et éclairée de la nation française, avec les ennemis de la paix et de l'ordre public.

Une réfutation de leurs diatribes était inévitable; elle ne devait et ne pouvait en rien porter atteinte à la dignité du cabinet français ni à l'honneur national. Elle ne pouvait également pas troubler davantage le maintien de la paix qui existe entre les deux pays.

JOURNAUX ANGLAIS DU 28 JUILLET.

Le Morning-Chronicle dit, sur la foi de lettre de Berlin d'une source authentique, que le gouvernement prussien a enfin jeté le masque en déclarant au ministre français à Berlin qu'il est déterminé à assister son bon allié l'empereur de Russie, dans ses efforts pour soumettre ses sujets rebelles, avec des vivres et des munitions de guerre, et que, d'un autre côté, il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher les individus et armes venant d'autres pays, de pénétrer en Pologne; enfin, que l'état dans lequel la Prusse se trouve actuellement, vis-à-vis les belligérans, est inactivité, mais non pas neutralité.

Le journal ajoute que cette déclaration explique la hardiesse du mouvement du feld-maréchal russe, et change complètement la face des affaires politiques.

Dans la chambre des communes, Palmerston a déposé hier sur le bureau le protocole du 17 avril, relatif aux forteresses belges.

M. Hume a demandé la communication de tous les protocoles au sujet de la Belgique.

Lord Palmerston a répliqué que la question n'était pas encore assez avancée pour permettre cette communication.

Après une courte conversation entre M. Baring et lord Palmerton, touchant la dette russo-batave, sir R. Peel a adressé au ministre les mêmes questions que le comte Aberdeen avait faite la veille dans la chambre des pairs, relativement aux forteresses belges.

Lord Palmerston a répondu de la même manière que lord Grey, et la chambre a ordonné l'impression des papiers déposés par le ministre.

Ensuite la chambre s'est formée en comité sur le bill de réforme, et a commencé la discussion du deuxième article, portant que les bourgs y dénommés n'envoyassent qu'un seul membre au parlement. La chambre a procédé deux fois au scrutin sur des amendemens proposés, et chaque fois la majorité ministérielle a été d'environ 70 voix.

COMMERCE.

MARCHÉ DE BRUXELLES. — Prix des huiles, du 29 juillet.

Huile de Colza présente fl. 48 3/4, août, 49, sept. et oct., 49 1/2; nov. et déc., 50; Huile de lin présente, 54; sept. et oct., 54 1/2, nov. et décemb., 56; Graine de colza, 5 1/2 à 6.

TOURTEAUX. — Colza, par 1040 pièces (1215 liv. des P.-B.), 72 à 73; de lin, par idem, fl. 110 à 115. Ce qui précède est en argent Ct Bot.

Prix des Grains. — Froment, 172 hectol. fl. des P.-B., 6 01; seigle, 3 15; orge, 0 00; avoine, 1 51; sarrasin, 0 00.

MOUVEMENT DU PORT D'OSTENDE. — Arrivages du 25 juillet.

Le sloop hollandais Mary, cap. Long, ven. de Londres, ch. de diverses marchandises.

Le schooner anglais Darnaway, ven. de Rotterdam, ch. de diverses marchandises.

Le smak belge Jonge Johanna, cap. Arend, ven. de Flessingue, en lest.

Le smak hanovrien Untherneming, cap. Kelder, ven. de Rotterdam, ch. de diverses marchandises.

Du 26. — Le smak belge, St-Pieter, cap. de Potter, ven. de Londres, ch. de diverses marchandises.

Fonds publics de Londres, du 24 juillet.

Consolidés 83 1/4.

ANVERS, 29 juillet. — Ventes par contract privé. 500 b café St-Domingue, à 26 1/2 c. consom.; 1200 b. Batavia, à 20 cents consom.; 100 c. sucre Havane blond, prix inconnu.

BOURSE D'ANVERS, du 30 juillet.

Table with 4 columns: Description, Price, Description, Price. Includes items like Dette active, Rente remboursable, Act. de la soc de commerce, Levée de 12 millions, Métalliques, Lots de Pologne, Emp. Guehard, In. au gr. l. à Am., Dette perp. de 200 p., Obli. Smets, Cert. de Naples, Emp. de Sicile.

Bourse d'Amsterdam, du 26 juillet. Dette active, 36 1/4; syndicat, 4 1/2, 58 3/4; syndicat, 3 1/2, 47 1/2; société de com. 00; Contrib. de guerre, 71; nouv. empr., 6 0/2; 81 1/2; tiers, 3 0/2, 57.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

Protocole de la conférence tenue au Foreign-Office, le 17 avril.

Présens: Les plénipotentiaires d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse et de Russie.

Les plénipotentiaires d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse et de Russie, s'étant réunis, ont dirigé leur attention sur les forteresses construites depuis 1815, dans le royaume des Pays-Bas, aux frais des quatre cours, et sur les déterminations qu'il pourrait être nécessaire de prendre par rapport à ces forteresses, quand la séparation de la Belgique d'avec la Hollande aura été définitivement opérée.

Ayant attentivement examiné cette question, les plénipotentiaires des quatre cours ont été unanimement d'opinion que la nouvelle situation dans laquelle la Belgique sera placée avec sa neutralité reconnue et garantie pour la France, doit faire changer le système de défense militaire qui avait été adopté pour le royaume des Pays-Bas, que les

forteresses en question seraient trop nombreuses pour ne pas en rendre la possession et la défense difficiles pour les Belges; qu'en outre l'inviolabilité du territoire belge admise à l'unanimité, offrait une sécurité qui n'existait pas auparavant; enfin, qu'une partie de ces forteresses, construites dans des circonstances différentes, pouvaient maintenant être rasées.

En conséquence, les plénipotentiaires ont décidé finalement qu'aus-tôt qu'il existera en Belgique un gouvernement reconnu par les puissances, prenant part aux conférences de Londres, des négociations seront entamées entre les quatre puissances et ce gouvernement, dans le but de désigner celles desdites forteresses qui seront démolies.

Signé Esterhazy, Wessenberg, Palmerston, Bulow, Lieven, Matuszewic.

LETTRE D'ENVOI.

Foreign-Office, 14 juillet 1831.

Les soussignés plénipotentiaires des cours d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse et de Russie, désirant donner une nouvelle preuve de confiance qu'ils placent dans les dispositions montrées par S. M. le roi des Français pour le maintien de la paix générale, croient de leur devoir de communiquer au prince de Talleyrand la copie ci-jointe d'un protocole qu'ils ont arrêté au sujet des forteresses élevées depuis l'année 1815, dans le royaume des Pays-Bas.

Les soussignés ne trouvent aucune objection à donner la même publicité à ce protocole qu'à tous les autres actes des négociations qui ont eu lieu depuis le mois de novembre 1830, sur les affaires de la Belgique.

Ils saisissent cette occasion de renouveler, etc.

Signé Esterhazy, Wessenberg, Palmerston, Bulow, Lieven, Matuszewic.

Marché de Namur du 30 juillet 1831. Fl. C^{ts}. C^{ts}.

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Includes Froment-roux, la rasière; Seigle; Avoine; Pommes de terre; Beurres.

ANNONCES.

1180.

VENTE

D'immeubles situées à Tahier, commune d'Evelette, canton d'Andennes, province de Namur.

Le lundi, 8 août 1831, à une heure de relevée, il sera procédé, par le ministère de M^{re} Mattelet, notaire à Andennes, à ce commis et par-devant M. le juge de paix du canton d'Andennes, en son bureau, audit Andennes, à la vente aux enchères publiques des immeubles dont suit le détail:

1^{er} Lot. Le château dit de Tahier, constituant une ferme bien bâtie, couverte en ardoises et tuiles, avec 65 bonniers 89 perches 61 aunes de bien en dépendant, en jardins, prairies et terres.

2^e Lot. Les bâtimens dits de l'Abbé, composant trois maisons, une grange et autres bâtimens propres à en faire une ferme, y comprise une tuilerie avec un bien en dépendant et contenant 21 bonniers 27 perches 76 aunes, aussi en prairies, jardins et terres.

3^e Lot. Une grande prairie à deux herbes, première qualité, entourées de haies et arrosée par un ruisseau, contenant 12 bonniers 48 perches 90 aunes.

Cette vente aura lieu en détail et ensuite en masse, aux conditions à préliere et à voir en l'étude dudit M^{re} Mattelet, notaire.

1099.

Emprunt de douze millions de florins.

Les personnes qui désireraient vendre leurs récépissés de paiemens de cet emprunt, peuvent s'adresser au notaire Delvigne, qui est chargé d'en acheter par commission, à raison de 60 pour cent.

791.

EFFETS PUBLICS.

Le notaire Delvigne se charge d'acheter et de vendre des rentes remboursables de domaine, pour servir aux paiemens des bois acquis du ci-devant syndicat et de tous autres effets publics et obligations de la Belgique, de la France, de l'Espagne et d'autres gouvernemens.

1185. Vente de beurre de l'approvisionnement de siège de la place de Namur.

En vertu des ordres de M. le général commandant la 4^e division militaire et l'armée du Luxembourg, en date du 22 de ce mois, n^o 1562, le conservateur de l'approvisionnement de siège de la place de Namur vendra le beurre dudit approvisionnement.

Ce beurre, étant de très-bonne qualité et ayant bien été conservé, sera vendu par tonneaux, cuvelles et pots, comme il a été livré.

Les amateurs pourront se transporter à la citadelle tous les jours, depuis six heures du matin jusqu'à sept du soir, pour visiter et acheter la quantité de pots, cuvelles et tonneaux qui leur conviendront.

1196. On a perdu dimanche dernier une tabatière en argent. Celui qui la remettra au bureau de ce journal, aura une bonne récompense.